

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
20 SEPTEMBRE 2017****Numéro**

DEL 2017.09.20/155

Le **mercredi 20 septembre 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

**Thème : FINANCES 1**

**Objet :** SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DU SECTEUR VIE CITOYENNE ET AUTRES – ASSOCIATION SAINT-BLAISE.

**Étaient Présents :**

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA-PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, BREUIL Marc.

**Convocation****Date :** 12/09/2017**Affichage :** 12/09/2017**Étaient représentés :**

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard;  
CIUPPA Marcel donne pouvoir à DUFOUR Maurice;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;  
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno;  
PICAT RE Alessandro donne pouvoir à GRYZKA Romain;  
DAZIN Florian donne pouvoir à BREUIL Marc.

**Nombre de membres  
du conseil municipal****En exercice :** 33**Présents :** 24**Nombre de  
suffrages  
exprimés :**

30

**Absents excusés :**

MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

**Secrétaire de séance :** Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Renée PETELET

Chaque année la Ville de Briançon poursuit ses encouragements envers les associations qui s'occupent de la vie citoyenne et autres par le biais d'une participation financière.

Cette année, l'association de Saint Blaise n'a reçu aucune subvention, car après étude, des dossiers de demande de subventions des associations œuvrant dans le domaine culturel, le sien n'a pas été retenu.

En effet, cette dernière ne relève plus du secteur culturel mais de celui de la vie citoyenne et autres.

Afin de corriger cette situation, il apparaît nécessaire d'octroyer une subvention de 400,00 € à l'association de Saint Blaise, qui fait preuve d'un réel dynamisme en s'impliquant dans la vie du hameau de Saint Blaise ainsi qu'auprès de ces habitants.

Ceci étant exposé, après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'approuver l'octroi d'une subvention de 400,00 € ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2017, en section fonctionnement ;
- D'autoriser le Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 30**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

27 SEP. 2017

TRANSMIS LE

27 SEP. 2017

NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM.

